

**QUELLE STRATÉGIE POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ  
DES PME AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES ?  
Séance du 6 mai 2020**

---

**COMPÉTITIVITÉ DES PME AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES :  
DE QUOI PARLE-T-ON ?**

par Jacques **PASQUIER**<sup>1</sup>

S'appuyant sur son avis de 2011 « La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement » qui reprenait les conclusions des Conseils Européens de Lisbonne ( 2000) et de Göteborg (2001), le CESE estime que:

La compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires repose sur leur capacité à proposer une alimentation saine et de qualité, répondant aux besoins et attentes des consommateurs, des citoyens et plus largement de la société notamment en matière de santé, de préservation et de renouvellement des ressources naturelles, à des prix socialement acceptables et dont la valeur produite permet une rémunération équitable du travail

Face à la concurrence, satisfaire les besoins intérieurs

- Valoriser le travail en tant que ressource, facteur de production de valeur ajoutée
- Dégager de la VA à l'exportation
- Rechercher la différenciation, la segmentation et, le cas échéant, la montée en gamme, des produits destinés à l'exportation afin de leur permettre d'accéder à des marchés plus valorisants
- Re-développer des activités de transformation dans tous les territoires afin de satisfaire les besoins et de répondre aux évolutions des comportements alimentaires des consommateurs

Il s'agit de redévelopper des activités de transformation dans tous les territoires afin de satisfaire les besoins et de mieux répondre aux évolutions des comportements alimentaires des consommateurs. La compétitivité repose sur un partenariat entre les différents maillons de la chaîne alimentaire. Par exemple, mieux valoriser des filets de poulets, peut passer, de façon concertée, par le choix d'une autre génétique, d'une autre variété de volailles, d'une alimentation de meilleure qualité, d'une découpe et d'un conditionnement adaptés aux besoins des clients.

La compétitivité suppose une stratégie globale qui doit réinventer les conditions de production alimentaire en harmonie avec la nature et les hommes. En effet, trop souvent, ce qui a pu être considéré comme un progrès dans le domaine économique s'est accommodé de reculs au plan social ou environnemental.

Favoriser une co-construction avec les territoires et leurs populations suppose transparence, contractualisation, territorialisation et expérimentation, pour rassembler autour de projets et d'objectifs partagés, collectivement appropriés.

C'est une dynamique de développement et d'épanouissement qui s'appuie sur la valorisation des spécificités, des atouts, des richesses patrimoniales et des savoir-faire ... dont nos territoires regorgent.

Cette dynamique requiert l'implication des pouvoirs publics pour accompagner ces processus et adapter, lorsque cela est nécessaire, les dispositions législatives et réglementaires,

---

<sup>1</sup> Agriculteur, membre du CESE - Rapporteur de l'avis du CESE « Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ? » de janvier 2018.

**QUELLE STRATÉGIE POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ  
DES PME AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES ?  
Séance du 6 mai 2020**

---

nationales et européennes, notamment en matière de droit de la concurrence et de modalités de déroulement des négociations commerciales.

Le défi de la compétitivité est celui du développement durable qui vise à concilier progrès économique, social et environnemental.